



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 14 MARS 2017

Hôtellerie : l'environnement sera bientôt compris dans le service

A l'occasion du Salon Mondial du Tourisme à Paris, les hôteliers présenteront le 16 mars 2017 un outil pour mesurer l'empreinte environnementale d'une nuitée avec petit déjeuner. Alors que nous entrons dans une période de communication intensive de la part des acteurs du tourisme, FNE rappelle son soutien à cette démarche qui permet à chaque citoyen de sélectionner un hôtel en fonction de son impact sur l'environnement.

Les critères retenus

Quatre critères environnementaux sont pris en compte pour le secteur de l'hôtellerie : changement climatique, épuisement des ressources, consommation d'eau et achats (prenant en compte la part de produits issus de l'agriculture biologique ou éco-labellisés achetés).

Pourquoi est-ce utile ?

L'affichage environnemental est un outil comparatif situé entre le consommateur et le producteur, au plus près de l'acte d'achat, générant donc des intérêts pour toutes les parties prenantes. **Il donne au consommateur la liberté de choisir ses produits et services en fonction de leur « coût environnemental »**, à l'aide d'une information compréhensible pouvant éclairer ses choix de consommation. **Il incite les producteurs à concevoir et mettre sur le marché des produits plus respectueux de l'environnement.**

L'impact environnemental de la consommation

La consommation des ménages est à l'origine d'environ deux tiers des impacts de l'Homme sur son environnement (en France 58% des émissions de gaz à effet de serre ou encore 66% des prélèvements d'eau)¹. Dès lors, **tout changement significatif des comportements de production et de consommation induirait des gains environnementaux à grande échelle.**

¹http://www2.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Affichage_environnemental.pdf



Pour une généralisation de l'affichage environnemental

Dans la continuité de la mobilisation des entreprises lors de l'expérimentation nationale, FNE souhaite que l'affichage environnemental soit étendu à tous les biens de consommation courante, selon un calendrier adapté à chaque secteur et intègre les notions de **durée de vie** et d'**intensité d'usage**. **Il faut que cet affichage** soit accompagné d'une **campagne de communication forte**, via un budget dédié perçu sur une partie des éco-contributions.

Céline Pellerin, membre du réseau Prévention des déchets de FNE: « *Bien qu'encore au stade de l'expérimentation, le déploiement de l'affichage environnemental, exigence prévue dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) est à encourager. Pionnier et moteur de cette réflexion, le secteur de l'hôtellerie se voit doté d'outils spécifiques pour la mise en place d'une information compréhensible par le plus grand nombre et harmonisée. Saluons cette dynamique, au service des entreprises volontaires et des consommateurs. Restons vigilant quant à la fiabilité de la méthode d'évaluation et veillons à la qualité de l'information diffusée* ».

Denez L'Hostis, président de FNE: « *l'affichage environnemental, en fournissant une information aussi sincère, complète et objective que possible, permet de répondre aux attentes des consommateurs et ce faisant le protège, ainsi que les entreprises, des allégations trompeuses ou opérations dites de "greenwashing" grâce à une harmonisation et à un encadrement des pratiques.* »

<https://www.fne.asso.fr/communiqués/affichage-environnemental-une-exp%C3%A9rience-r%C3%A9ussie-la-q%C3%A9n%C3%A9ralisation-attendue>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/affichage-environnemental-des-produits>

<http://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/passer-a-l'action/reconnaitre-produit-plus-respectueux-lenvironnement/dossier/affichage-environnemental/affichage-environnemental-aujourd'hui-demain-bilan-experimentations-perspectives>